

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU SÉANCE DU 21 JANVIER 2016

L'an deux mille seize et le 21 janvier, à 20 heures 30, le Conseil municipal de Salles-la-Source, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Louis ALIBERT, Maire.

Présents : Bruno DALBIN, Marie-Thérèse DELOUSTAL, Louis DROC, Olivia MAILLEBUAU, adjoints.

Jean-Claude BRUGIÉ, Bernard CAUSSE, Mireille CENSI, Babeth FERNANDEZ, Anne LE BAUX, Bernadette MARRIAT, Sandrine NOËL, Nicolas JULVÉ, Robert SAULES, Raymond SÉGURET, conseillers municipaux.

Représentés :

Jean-Paul LAFFLY a donné pouvoir à Louis DROC.

Anne DAURENJOU-STRASSER a donné pouvoir à Marie-Thérèse DELOUSTAL.

Philippe MORRISSE a donné pouvoir à Bruno DALBIN.

Lionel JOULIA a donné pouvoir à Babeth FERNANDEZ.

Monsieur Louis DROC a été nommé secrétaire.

❧ ❧ ❧ ❧ ❧

Objet de la délibération n°20160121-1

DÉCLASSEMENT ET ALIÉNATION DE PARTIES DE DOMAINE PUBLIC ET DE CHEMINS RURAUX

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'enquête publique prescrite par l'arrêté municipal n° 54/2015 du 3 novembre 2015, faisant suite aux délibérations des 18 septembre 2014 et 24 septembre 2015 relatives aux projets suivants :

- Aliénation de parties de chemins ruraux au Monteil
- Déclassement de portions de domaine public à Séveyrac
- Déclassement de portion de domaine public à Saint-Laurent
- Déclassement de portion de domaine public à Alseroques
- Aliénation d'une partie de chemin rural à Montredon

s'est déroulée en mairie du 21 novembre au 7 décembre 2015.

Aucune opposition ne s'étant manifestée, le commissaire-enquêteur a donné un avis favorable.

Dans ces conditions, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, donne un avis favorable à ces projets et charge Monsieur le Maire de mettre en œuvre les procédures nécessaires. Il l'autorise à signer tout document utile à ces opérations.

❧ ❧ ❧ ❧ ❧

Objet de la délibération n°20160121-2

SUBVENTIONS

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal deux demandes de subventions, concernant des aides aux voyages scolaires pour les enfants domiciliés à Salles-la-Source. Il rappelle la méthode de calcul définie par délibération du 21 janvier 2015 applicable à toute demande pour les enfants de la maternelle à la troisième, à savoir 8€ par nuitée et par enfant concerné par le voyage.

✓ Les demandes suivantes sont alors examinées :

Subventions voyages scolaires 2016		
657405	Collège Kervallon, voyage à Rome ou en Provence (5 nuitées X 8€ X 11 enfants)	440.00€
657403	Collège Saint Joseph, voyage en Espagne (4 nuitées X 8€ X 6 enfants)	192.00€
	TOTAL	632.00€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide de verser les subventions telles que présentées. Les crédits seront repris au BP 2016.

☺☺☺☺☺

Objet de la délibération n°20160121-3

MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que par délibération en date du 5 décembre 2012, la Commune participe à la garantie maintien de salaire des titulaires.

Cette délibération était basée sur les montants de mutuelle de 2012, aussi il propose au Conseil municipal de revoir cette participation pour tenir compte des nouveaux tarifs appliqués aux agents.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide de participer à la mutuelle des salariés à hauteur de 30%.

☺☺☺☺☺

Objet de la délibération n°20160121-4

VOIRIE 2016

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la Commune de Salles-la-Source, afin de remettre en état le réseau de voirie fortement dégradé par les intempéries, doit réaliser d'importants travaux d'investissement. L'aménagement d'un parking est aussi à prévoir.

Ces travaux indispensables représentent un coût conséquent pour le budget communal.

Plan de financement

Coût estimatif total des travaux subventionables H.T. : 53268 €

		Montant H.T.
Etat	30%	15 980 €
Région	25%	20 085 €
Département	25%	20 085 €
Autofinancement	20%	10 654 €
TOTAL		53 268 €

Échéancier prévisionnel de réalisation

Fin 2016

Après avoir entendu son exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- + approuve le projet ainsi que le plan de financement.
- + donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la consultation des entreprises, le marché de travaux et tout document se rapportant à ce dossier.
- + autorise Monsieur le Maire à demander les subventions à l'Etat, à la Région et au Département.

☞☞☞☞☞ ☞☞☞☞☞ ☞☞☞☞☞ ☞☞☞☞☞ ☞☞☞☞☞

Objet de la délibération n°20160121-5

AMÉNAGEMENT SOUYRI

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la Commune de Salles-la-Source, souhaite procéder à l'aménagement des espaces publics de Souyri afin de mettre en sécurité différents points du village.

Ces travaux indispensables représentent un coût conséquent pour le budget communal.

Plan de financement

Coût estimatif total des travaux subventionables H.T. : 160 000 €

		Montant H.T.
Etat	30%	48 000 €
Région	25%	40 000 €
Département	25%	40 000 €
Autofinancement	20%	32 000 €
TOTAL		160 000 €

Échéancier prévisionnel de réalisation

Fin 2016

Après avoir entendu son exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- ✚ approuve le projet ainsi que le plan de financement.
- ✚ donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la consultation des entreprises, le marché de travaux et tout document se rapportant à ce dossier.
- ✚ autorise Monsieur le Maire à demander les subventions à l'Etat, à la Région et au Département.

☞☞☞☞☞

Objet de la délibération n°20160121-6

AMÉNAGEMENT LA CARNICOUSIE

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la Commune de Salles-la-Source, souhaite procéder à l'aménagement des espaces publics de La Carnicousie afin de mettre en sécurité différents points du village.

Ces travaux indispensables représentent un coût conséquent pour le budget communal.

Plan de financement

Coût estimatif total des travaux subventionables H.T. : 71 741 €

		Montant H.T.
Etat	30%	21 522 €
Région	25%	17 935 €
Département	25%	17 935 €
Autofinancement	20%	14 348 €
TOTAL		71 741 €

Échéancier prévisionnel de réalisation

Mars à Mai 2016

Après avoir entendu son exposé et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- ✚ approuve le projet ainsi que le plan de financement.
- ✚ donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la consultation des entreprises, le marché de travaux et tout document se rapportant à ce dossier.
- ✚ autorise Monsieur le Maire à demander les subventions à l'Etat, à la Région et au Département.

☞☞☞☞☞